



PROCES-VERBAL DE LA REUNION **DU CONSEIL D'ECOLE**

ECOLE : Ecole Louis Fiori

DATE : Le 22/10/2021

Adresse : RD1

Durée : 2h00

06510 Carros Village

- Membres titulaires (IEN, Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)
DDEN : Madame PASSERON
Enseignants : Mr LEPRAT – Mme VAYSSETTE – Mme BOULLENGER – Mme GAUTHIER – Mme BURGÉ –
Mme LOPEZ (arrêt maladie) – Mme MAGNE
Représentantes des parents d'élèves élus : Mme COURSANGE, Mme GALFRE, Mme BROCARD, Mme
MARDINLI, Mme FLAVIO et Mme GIRAUDO
Représentant de la collectivité : Mme POZZOLI et Mr WSZEDYBYL
Personnel ATSEM : Mme ECAUVRE et Mme DUCROS
Représentante du périscolaire : Mme DEMARET
Représentante de l'association Les Pitchouns de Fiori : Mme LESCURE
– Mme FAMELART, Inspectrice de circonscription, ne peut être présente étant prise par d'autres obligations
professionnelles.

ORDRE DU JOUR :

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Le directeur :

Remerciements adressés aux parents qui ont assuré la préparation du matériel de vote et la tenue du dépouillement. Une seule liste s'est présentée, celle d'union libre présentée par Mme COURSANGE avec 10 candidats. Sur 242 électeurs inscrits, il y a eu 148 votants soit un taux de participation record de 61,16% proche des 64,91% de l'année dernière. Sur ces votants, 14 bulletins étaient blancs ou nuls et 134 suffrages se sont exprimés pour la liste d'union non rattachée à une association. Les six premiers candidats de cette liste ont été élus : Mme COURSANGE, Mme BROCARD, Mme GALFRE, Mme FLAVIO, Mme PERROT et Mme GIRAUDO.

Restent quatre parents d'élèves qui sont donc suppléants : Mme LARTIGUE, Mme MARDINLI, Mme WSZEDYBYL et Mme LENIAUD.

Les représentants ont été très actifs dès le début de l'année afin de poursuivre les dossiers amorcés l'année dernière. Ils ont aussi informé et donné la parole à l'ensemble des parents de l'école afin de préparer le conseil et de mener des actions profitables au bon fonctionnement de l'école.

- Les effectifs et répartitions pour la rentrée 2021

Le directeur :

156 élèves sont inscrits sur l'école dont 51 en maternelle. L'effectif passera à 154 en novembre avec deux radiations en cours.

Les effectifs se répartissent ainsi sur les classes :

PS-MS : 27 (14 PS et 13 MS)

MS-GS : 24 (7 MS et 17 GS)

CP : 22

CE1-CE2 : 24 (23 en novembre) avec 17 CE1 et 6 CE2. Un enfant est dans le champ du handicap avec 1 AESH 12h.

CE2-CM1 : 29 (17 CE2 et 12 CM1). Quatre sont dans le champ du handicap dont trois avec une AESH mutualisée.

CM1-CM2 : 29 (15 CM1 et 14 CM2). Trois élèves sont dans le champ du handicap dont 2 avec une AESH mutualisée et 1 avec une AESH individuelle pour 12h.

Rappel : pour les enfants dans le champ du handicap, une aide humaine appelée AESH est parfois mise en place. 2 élèves ont une AESH individuelle 12 heures par semaine, 5 autres élèves ont une AESH mutualisée ; les 24 heures

d'interventions sont réparties en fonction des besoins.

Question des parents : Les parents s'interrogent sur la possible arrivée d'enfants dans la commune suite à la livraison d'appartements aux plans. La Mairie confirme que c'est un problème mais aussi que ces enfants ne devraient pas être scolarisés sur notre école, dont certaines classes sont déjà chargées.

- Cadre de la crise sanitaire liée à la COVID-19

Le directeur :

En ce début d'année scolaire 2021, pour les 154 élèves de la structure avec l'obligation scolaire dès 3 ans : aucune règle de distanciation en maternelle, plus de règle de distanciation dans la cour pour les élémentaires, la règle d'un mètre de distance en latéral ou en face à face dans les lieux fermés pour l'élémentaire quand cela est réalisable. L'école Louis Fiori comme l'ensemble du département est en niveau 2 du protocole sanitaire au moins jusqu'au 2 novembre.

Si passage en niveau 1, le port du masque ne sera plus obligatoire pour les enfants d'élémentaire en intérieur.

- Règlement scolaire 2021-2022

Le directeur :

Lecture du règlement.

Modifications apportées concernant l'utilisation exclusive de l'application OZE comme moyen de communication école/maison.

Le règlement est acté et sera en vigueur pendant toute l'année scolaire 2021-2022.

Il pourra de nouveau être modifié lors d'un prochain conseil d'école (le 01.03 ou le 17/06/2022).

Le Directeur note que quelques familles abusent un peu au niveau des retards.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

- Information sur la réalisation des travaux dans l'école

Le directeur : Remerciements adressés à la mairie et à la métropole pour les travaux réalisés.

Revêtement de la cour de récréation en élémentaire, installation de 3 structures pour les enfants de maternelle, tous les travaux liés à la mise en sécurité du bâtiment (plaques des portails, rehausse des grilles et portails, ajouts de grilles de protection dans les zones identifiées comme fragiles).

Intervention de l' élu :

Question des parents :

- L'installation de thermostats pour que les enfants disposent d'eau chaude ou tempérée pour le lavage des mains cet hiver : c'était prévu pour la Toussaint, mais ce sera sûrement aux vacances de Noël. 5 robinets seraient équipés.

- le papier pour s'essuyer les mains : le distributeur se coince vite

- La rehausse des garde-corps de la cour de récréation : la Mairie y travaille et propose des filets ou des rehausses mais il y a une contrainte des bâtiments de France. En attente du budget 2022

- Projets pédagogiques de l'année 2021-2022

Le directeur :

Parcours artistique :

Grâce au 100% EAC choisi par la mairie de Carros les classes bénéficieront encore cette année de l'intervention d'artistes lors des ateliers, de visites des lieux artistiques, de spectacles. Toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre du Parcours EAC qui respecte les 3 piliers : rencontres, pratiques, connaissances.

Les 2 classes maternelles ont monté un PAE sur l'Education à la santé avec intervention de pompiers et de personnels de la santé et une visite de l'hôpital Lenval. Travail en lien avec le parcours santé sur l'alimentation avec réalisation d'affiches, de photographies...

Des visites à la médiathèque et au CIAC sont aussi prévues. Une sortie au CIAC a déjà été réalisée en septembre.

Médiathèque et CIAC sont aussi prévus pour l'élémentaire qui a bénéficié aussi du projet un enfant, un arbre avec le

projet de reforestation insufflé par la mairie.

La Mairie a organisé pour les maternelles des sorties le mercredi et le samedi sur le lieu de plantation.

Les enseignants y retourneront avec leur classe en randonnée.

Les classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 prolongeront ce travail avec le projet PEAC en partenariat avec Isabelle Varlet, artiste plasticienne. Transdisciplinarité prévue : dessin, sciences, EPS, EMC. 4 séances de 2h sont programmées de janvier à juin 2022.

Ces trois mêmes classes ont participé au festival Cinéalma en assistant à la projection du Peuple loup.

De son côté, la classe de CP mènera le projet « livres et gravures d'artistes » en lien aussi avec la forêt. 1 séance de 2h avec l'artiste Jean-Paul Ruiz et une séance avec une bibliothécaire sont prévues sur le 1^{er} semestre 2022.

Parcours citoyenneté :

La sécurité routière, le permis Internet, le conseil des élèves et les interventions sur l'environnement avec la Métropole sont des actions qui seront reconduites cette année, mais aussi le « Bon usage des écrans » avec des modules animés par un(e) animatrice(eur) formé(e) de la Mutualité Française. Le format interactif de l'intervention en mars : coloriages, quizz, débats, échanges, permettra le développement des compétences psychosociales de l'élève :

Le module numéro 1 traitera du sommeil afin de faire comprendre aux élèves son importance et ce qui peut lui nuire.

Le module numéro 2 traitera de l'usage que les élèves font des écrans et permet un débat qui sert ensuite à déterminer les solutions possibles pour un meilleur usage des écrans.

Le module numéro 3 traitera du thème des émotions pour permettre aux élèves d'apprendre à identifier les différentes émotions ressenties faces à des situations de la vie quotidienne et ainsi pouvoir mieux les gérer.

Parcours Santé :

- Les projets EPS doivent répondre aux quatre domaines de compétences suivant :

Produire une performance maximale, mesurée à une échéance donnée

Adapter ses déplacements à des environnements variés

S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ ou acrobatique

Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Activités terrestres : Tous les jeudis jusqu'au 3 février : CP/Gymnastique et CE2-CM1/Yoga. Tous les jeudis du 21 février au 23 juin : CE1-CE2/Gym et CM1-CM2/course d'orientation au parc forestier.

Activités des maternelles : Les mardis en salles d'EPS et Dojo pendant 3 mois. Les MS GS iront au gymnase mi-décembre, les PS MS à partir de mars. Les écoles de la ville se positionnent sur des créneaux variables, ce qui occasionne un surcoût pour la commune puisqu'il faut 2 bus au lieu d'un. La Mairie va se renseigner.

Activités natations : Jusqu'au 3 février : mardi/CM1-CM et Vendredi/CE1-CE2. Du 21 février au 24 juin : mardi/CE2-CM1 et vendredi/CP

Les classes transplantées : Deux séjours classes vertes ont été confirmés pour 2022.

Les CE1-CE2 et les CE2-CM1 se rendront à la Colmiane du 25 au 29 avril.

La réunion de la Caisse des écoles devrait se tenir en novembre afin de valider le voyage et éventuellement le transport.

OZE : application mise en place par la mairie. A la fois outil de communication entre l'école et la maison mais aussi un possible outil pédagogique.

Les parents comme les enseignants soulignent la difficulté d'utiliser OZE (pas de notification, pas de lien entre les enfants d'une même famille, pas accès à tous les services selon le portable utilisé).

- Fonctionnement des activités périscolaires (garderie/restauration scolaire)

La directrice du périscolaire présente le fonctionnement :

Remerciements adressés aux animateurs qui font de l'excellent travail.

Explications par la responsable des trois services, de leurs articulations et horaires.

Organisation :

Matin : 15 enfants inscrits le matin en maternelle et 33 en élémentaire. Arrivent de manière échelonnée. Sont reçus dans la cantine, et sont installés en fonction de leur classe aux tables. Fréquentation entre 7 et 10

Midi : 98 élémentaires et 50 maternelles sont inscrits.

Les petits gardent les ATSEM référentes, qui les accompagnent sur le temps des repas, des sanitaires et de la sieste.

Projet pédagogique : socialisation et autonomie pour les petits.

- Mise en place d'un jardin pédagogique
- Projet photos de règles de vie
- Loisir créatif
- Jeu libre

Pour les plus grands : vivre ensemble, tolérance sont les axes principaux.

(Les enfants mangent par classe, mais pas toujours à la même heure) Les agents techniques réfléchissent à un semblant de système de self avec des racks qui passent entre les tables. Ceci devrait faire gagner un peu de temps à table. Un essai sera fait à la rentrée de novembre.

Projet basé sur Koh-Lanta avec des défis liés aux divers domaines :

- Arts plastiques
- Sport
- Conception d'une charte de vie (boîte à idées)
- Réunions d'enfants et débats
- Théâtre
- Eedd (éducation en environnement et développement durable)
- Expression corporelle, chorégraphie, danse (objectifs : cohésion de groupe, mixité, confiance et estime de soi...et plaisir)
- Jardin pédagogique, nichoirs, mangeoires

Soir :

- 20 inscrits en maternelle
- 50 inscrits en élémentaire

Un espace dédié aux devoirs est toujours aménagé.

Le projet pédagogique pourra être envoyé par mail aux familles qui souhaitent le consulter.

La responsable rappelle que pour tout changement de service périscolaire, il est toujours accordé à condition de prévenir le Guichet unique 48h au préalable et Mme DEMARET ensuite. Il ne faut plus passer par les enseignants.

Les parents demandent si on peut avoir un service minimum avec plateau froid le midi. La Mairie dit que ce n'est pas possible car pas de personnel et légalement on n'a pas le droit de remplacer les grévistes.

Remarque des parents :

- L'extension à 18h30 de l'horaire de la garderie du soir :
- Validé pour un essai du 8/11 au mois de février. Un bilan sera fait par la suite.
Ce sera l'objet d'une nouvelle tarification uniquement pour les familles demandant ce service.

- Association « Les Pitchouns de l'école L. Fiori »

La présidente :

65 familles sont adhérentes. Diverses actions lancées : fête d'halloween le 31 octobre dans l'école, réalisation de dessins (fruits et légumes animés) pour une vente d'objets personnalisés, Vente de sapins pour Noël. Marché de Noël le 18/12 sur la place Capel.

Février : Carnaval.

Les parents demandent à l'équipe enseignante s'ils acceptent de participer. Les enseignants seraient d'accord pour des bricolages, mais pour la chorale, les enseignants risquent d'être absents.

L'association aimerait financer une sortie scolaire. L'équipe va y réfléchir avec l'association.

Kermesse en fin d'année + buffet avec les familles si les conditions sanitaires le permettent.

Idée aussi d'un vide-grenier.

- Bilan de la comptabilité OCCE et des financements de la mairie

Le directeur : Le solde de l'année 2020-2021 est de 3202.91€ pour les comptes OCCE (compte alimenté par les dons des familles et les gains liés aux photographies scolaires). Utilisation en ce début d'année : livres, mangas, clavier, matériel de tennis, filet de badminton...

Concernant les moyens alloués à l'école par la mairie, ils sont de 44€/élève. Actuellement, sur les 7064 € mis à disposition, 5775.94€ ont été investis essentiellement dans l'achat de fournitures et de papier, de jeux pédagogiques et

de manuels et fichiers pour les classes. Il reste 1288.06€.
Livre de Noël reconduit : sélection réalisée par les enseignants.

- Sécurité et protection des enfants dans et hors de l'établissement

Le directeur : Tous exercices obligatoires ont été réalisés. Nous avons testé deux exercices incendie pendant les cours et pendant le temps de restauration, une alerte risque majeur avec évacuation et une alerte-intrusion confinement. Un exercice d'évacuation de l'école a eu lieu suite à l'alerte inondation. 1 exercice incendie sera réalisé courant 2022 sans prévenir le personnel et les enfants.

Problèmes identifiés :

- La corne de brume n'est pas une alarme suffisamment efficace pour l'intrusion. Il faut absolument une alarme différente. La Mairie dit que les devis proposés sont excessifs. Ils vont s'y replonger.
- Les issues de secours ne possèdent pas de barres anti-paniques. Si l'adulte gère un élève handicapé ou un enfant blessé en fin du groupe classe, les élèves qui doivent ouvrir le loquet sont en difficulté même en CM. Dans l'urgence, il y a le réel danger de rester coincé.
Il faut faire une fiche travaux et on devrait pouvoir y avoir droit.

Remarques des parents :

- La sécurité des abords de l'école et garderie : trottoir, lumière. Demande de passage piétons au feu à proximité du bas de l'école. Il faudrait faire un état des lieux de l'éclairage.
- Les problèmes de stationnement et de dépose minute aux abords de l'école : Mme Pozzoli propose une réunion avec la police municipale un vendredi matin pour en discuter.

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

- Projets pédagogiques
- Travaux de la cour de l'école et amélioration de la sécurité du bâtiment.
- Extension de la garderie
- Aménagements sur le temps de cantine

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : (joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)

Fait à Carros, le 22 octobre 2021

Le Président, M Leprat
du Conseil d'Ecole : M. Leprat

La Secrétaire,
de séance : Mme Giraudier-Gauthier